



FOYER DES ÉLÈVES du collège Jacques Prévert de Lorrez le Bocage

Adresse : 25 rue de la Tour
77 710 Lorrez le Bocage
Tél. : 01 64 31 52 06

Présidente : M. Goût
Président adjoint : Mme Poitou
Secrétaire : Mme Belliot
Trésorier : M. Ouriqua
Trésorier adjoint : M. Gourtay
Membres : Mme Gros, Mme Muller

Le
F.S.E,
qu'est-
ce que
c'est ?

Le Foyer Socio-Educatif du collège Jacques Prévert est une association représentée par un conseil d'administration élu et des délégués élèves dans chaque classe.

Il permet le développement des activités culturelles, artistiques, humanitaires et sportives proposées en complément de l'enseignement général.

Pour les années précédentes, il a permis :

- de réduire pour les adhérents le prix des voyages scolaires :
 - stage à Bois le roi pour les 6èmes
 - échange avec l'Allemagne pour les élèves germanistes
 - séjour en Angleterre pour les 5èmes
 - séjour en Espagne pour les 4èmes
 - séjour en Normandie pour les 3èmes
- de participer financièrement :
 - aux sorties au cinéma et au musée
 - au projet slam de poésie pour les 5èmes
 - aux différents concours proposés par les professeurs
 - à l'organisation de la fête de fin d'année pour les élèves de 3èmes
 - à l'achat des cadeaux pour la remise du diplôme du brevet
- de mettre en place des activités de clubs : *bridge, théâtre, informatique...*
- d'équiper et d'animer la salle de foyer (achat de mobilier, jeux) et la cour (achat de tables de tennis de table).

Le
F.S.E,
ça sert
à quoi ?

Le F.S.E. favorise ainsi la vie et le dynamisme de l'établissement.

Nous remercions les nombreux parents qui participent, par leur adhésion, aux actions du F.S.E.

10 euros pour un enfant scolarisé au collège.

La cotisation est de : 9 euros par enfant pour deux enfants scolarisés au collège.

8 euros par enfant pour trois enfants ou plus scolarisés au collège.



-----coupon d'adhésion à remettre au professeur principal-----

BULLETIN D'ADHESION année scolaire 2020 – 2021

FOYER SOCIO – EDUCATIF du collège Jacques Prévert

Madame, Monsieur responsable de l'élève,
classe de

- Ne souhaite pas adhérer au foyer.
- Souhaite adhérer au foyer et verse la somme deeuros
 - par chèque à l'ordre du foyer des élèves du collège Jacques Prévert.
 - en espèces (un reçu vous sera délivré).

Le.....

Signature :